

Direction de l'instruction publique  
du canton de Berne  
M. Bernhard Pulver  
Président du Conseil-exécutif  
Suigeneneckstrasse 70  
3005 Berne

La Neuveville / Bienne, le 4 juillet 2011

## **Réorganisation de la Haute école spécialisée bernoise – Concentration sur le site de Bienne**

Monsieur le Président,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) et le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) ont pris connaissance de la décision du Conseil-exécutif de concentrer partiellement la Haute école spécialisée bernoise (HESB) et de retenir à cet effet le site de Bienne. Cette décision permettra, selon les termes du communiqué de presse du 2 février 2011, de renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'institution. Pour la Ville de Bienne et le Jura bernois, cela constituera à coup sûr un atout en termes de formation et d'innovation, c'est-à-dire de soutien à l'économie régionale.

Cette décision a aussi pour effet de rapprocher la HESB de la sphère d'influence de la Haute école Arc (HE-Arc), dont le canton de Berne est copropriétaire. Cette situation est commentée de manière diverse dans le Jura bernois. Le CJB avait pour sa part soutenu la candidature biennoise (cf. sa prise de position du 27 mai 2010 en annexe), estimant tout comme la Chambre d'économie publique qu'il s'agit d'une belle opportunité pour la région. Mais cela n'empêche pas le Jura bernois de se poser des questions sur les relations futures que les deux écoles seront appelées à nouer. Par exemple, qu'advient-il de la règle non écrite de non-concurrence du site actuel biennois vis-à-vis des filières techniques de la HE-Arc ? Comment la future HESB-site de Bienne entend-elle se positionner sur les questions liées au bilinguisme du canton de Berne et à la collaboration BEJUNE en matière de formation ?

Le CAF avait également soutenu le projet de campus biennois (cf. sa prise de position du 27 mai 2010 en annexe), voyant là une occasion de rapprocher la HESB de la Suisse romande. Il estimait que la HESB et la HES-SO ne se feraient pas concurrence et qu'elles pourraient au contraire se renforcer mutuellement, par des efforts de coordination. Ces derniers devraient commencer dès que possible.

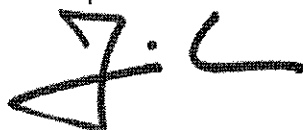
En résumé, les équilibres sont fragiles et les éventuels arbitrages seront peut-être délicats pour un canton de Berne qui devra veiller à encourager le développement concomitant des deux institutions dont il est propriétaire. En tant qu'organes institués par le canton de Berne afin de veiller à la cohérence et à la qualité de l'offre de formation destinées aux francophones de notre canton, le CJB et le CAF se sentent interpellés par ces questions.

C'est pourquoi, même si les décisions de réorganisation ne déploieront pleinement leur effet qu'au bout de la décennie, nous souhaitons thématiser ces questions dès l'origine, afin qu'elles soient constitutives des réflexions à venir et ne soient pas reléguées dans les à-côtés. Dans un premier temps, nous souhaiterions que la Direction de l'instruction publique organise une séance entre nos sections actives dans le domaine de la formation, l'office de l'enseignement supérieur et les directions de la HESB et de la HE-Arc. Cette première rencontre devrait être l'occasion, pour chacun des acteurs en présence, de présenter sa vision et de nouer des contacts en vue des prochaines échéances qui mèneront à la réorganisation effective de la HESB. Nous sommes en effet persuadés que le dialogue dans ce genre de dossier possède des vertus au moins aussi grandes que les études techniques et statistiques nécessaires à la planification des travaux.

En vous souhaitant bonne réception de notre demande et en vous remerciant par avance d'y donner bonne suite, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

### Conseil du Jura bernois

Le président :



Manfred BÜHLER

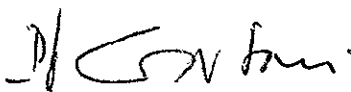
Le secrétaire général :



Fabian GREUB

### Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :



Philippe GARBANI

Le secrétaire général :



David GAFFINO

#### Annexés :

- courrier du CAF du 27 mai 2010 en soutien à la candidature de la Ville de Bienne pour le projet de campus de la HESB à Bienne.
- Courrier du CJB du 27 mai 2010 en soutien à la candidature de la Ville de Bienne dans le cadre de la réorganisation de la HESB